



Enseignement supérieur et de promotion sociale

Positionnement de la CGSP-Enseignement en période de crise sanitaire

Les enseignements supérieur et de promotion sociale ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Cette note a pour objectif de clarifier la façon dont nous percevons la situation actuelle ainsi que de communiquer la position que nous adoptons dans ce contexte.

La situation au niveau de l'enseignement supérieur est caractérisée par :

- **Un mépris du principe de concertation** : les organisations syndicales disposent systématiquement d'un délai nettement insuffisant pour remettre un avis sur base de documents non définitifs, voire incomplets.
- **Un manque de directives claires pour les acteurs de l'enseignement supérieur** : « *Il n'y a pas de capitaine sur le navire* ». Devant prendre des décisions sans que leur soient communiquées des directives claires guidant leur action en cette période exceptionnelle, les directions disposent d'énormément de libertés mais aussi d'une responsabilité accrue. Cela mène à des réactions à la crise sanitaire différenciées en fonction des établissements.
- **De l'incertitude quant aux modalités de rentrée pour l'année académique prochaine** : notre connaissance scientifique des effets et des modes de propagation de la Covid-19 évolue chaque jour. Le groupe d'experts constituant le GEES se trouve donc actuellement dans l'impossibilité d'émettre ses recommandations concernant l'organisation de l'année académique prochaine devant servir de base aux décisions politiques. Nous nous attendons, dès lors, à une publication tardive de la circulaire de rentrée. En l'absence de ces éléments, l'ARES étudie différents scénarii afin d'anticiper au mieux les événements qui vont se succéder.
- **Une fracture sociale accrue** : les cours et les examens en distanciel ont pour effet d'accroître les inégalités. Les étudiants et les professeurs sont loin d'être égaux en termes d'accès à l'outil technologique ainsi qu'à un espace propice à la concentration en dehors de leur établissement.

Dans ce contexte, la CGSP-Enseignement émet les revendications suivantes :

- **Rendre aux organes de concertation locale leur importance, leur crédibilité et leur efficacité** : il s'agit de notre revendication première, les partenaires sociaux doivent pouvoir intervenir dans le processus de prise de décision en disposant d'un délai raisonnable et de toutes les informations utiles à une prise de position.
- **Des modalités d'organisation de la seconde session semblables à celles ayant eu cours lors de la première session** : afin d'éviter une surcharge de travail dans le chef des professeurs et une plus grande déstabilisation des étudiants qui subissent les modifications importantes des règles du jeu dans une période stressante, nous demandons que la seconde session d'examens soit organisée dans les mêmes conditions que la première. Cependant, à condition que les organes de concertation locale soient saisis, il est envisageable de modifier ces modalités si le contexte le justifie.
- **Le présentiel comme norme durant l'année académique prochaine** : l'organisation des cours et des examens à distance accroissant la fracture sociale se justifiaient par le contexte de la crise sanitaire. Il est primordial de refaire du présentiel la norme dans l'enseignement supérieur et de promotion sociale afin de ne pas aggraver davantage cette fracture sociale qui est déjà, en temps normal, trop importante.